

20 - -0067

_____/OAPI/DG/DGA/DC/SRH

Yaoundé, le 16 MARS 2020

Note de Service

Suite au communiqué de presse du Ministère camerounais de la santé publique relatif à la situation de l'épidémie de la maladie à corona virus (COVID-19) et des mesures préventives contre sa propagation au Cameroun, les membres du personnel de l'OAPI en provenance des pays à risque sont tenus d'observer une quarantaine de quatorze (14) jours avant toute activité.

Chaque membre du personnel est invité à redoubler de vigilance et à respecter les règles d'hygiène.

Ampliation :

Large diffusion

Le Directeur Général




Denis L. BOHOUSSOU

D13-75
N° /MINSANTE/CAB

Yaoundé, 15 MARS 2020


COMMUNIQUE DE PRESSE

QUATRIEME CAS CONFIRME DE COVID-19 AU CAMEROUN

Le Ministre de la Santé Publique annonce la confirmation du quatrième cas de COVID-19 sur le territoire Camerounais. Il s'agit d'un citoyen Camerounais âgé de 34 ans, résidant à Yaoundé. Il a séjourné pendant un mois en Belgique, où il a été hébergé par un ami ayant présenté des symptômes à type de toux et de fièvre. Parti de Bruxelles pour Paris par transport en commun, l'intéressé est arrivé à l'aéroport de Yaoundé Nsimalen le 14 mars 2020. Le dispositif de surveillance mis en place a permis de détecter immédiatement ce cas à son arrivée sur le territoire camerounais. Il bénéficie également d'une prise en charge adéquate.

Le Ministre de la Santé Publique invite les populations à redoubler de vigilance et à respecter **des règles d'hygiène**. Par ailleurs, toute personne ayant effectué un voyage hors du Cameroun ou ayant été en contact avec un voyageur en provenance des pays ayant déclaré des cas de COVID-19, et présentant les **symptômes à type d'écoulement nasal, de toux et/ou de fièvre** de composer immédiatement le 1510 pour une prise en charge adéquate. En outre, il appelle **toutes les personnes en provenance des pays à risque et leurs familles respectives à plus de responsabilité, afin de faciliter l'action du dispositif de riposte et protéger la communauté. Il leur est recommandé d'observer une quarantaine de 14 jours avant toute activité et contact.**

Le Ministre de la Santé Publique rassure à nouveau les camerounais et l'opinion publique internationale **que les mesures de contrôle adéquates sont mises en œuvre par le Gouvernement pour contenir le foyer épidémique, réduire les risques de nouvelles importations et éviter la transmission locale du COVID-19.** /-


Dr. Mananda Malachie

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE
.....
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
.....
CABINET DU MINISTRE
.....

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
.....
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
.....
MINISTER'S OFFICE
.....

D13-74
N°

/MINSANTE/SG/DLMEP

Yaoundé, le 15 MARS 2020

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

A la suite de la notification de deux nouveaux cas confirmés du covid-19, importés d'Europe, le Ministre de la Santé Publique invite les passagers des vols air France n°AF900 et SN Brussels n°371, arrivés à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen, le 07 mars 2020 à 20h45 et le 14 mars 2020 à 21h, à bien vouloir se signaler de toute urgence au 1510 ou aux numéros de téléphone ci-après :

-677897644
-677900157
-677847093

Il les invite par ailleurs à se mettre en quarantaine pendant 14 jours et à limiter les contacts avec leurs proches.



Dr. Mameouda Malachio